



Déroulement des examens en ligne à distance Sessions juin et août/septembre 2024

Ce document s'adresse aux étudiant-es inscrit-es en baccalauréat universitaire en théologie par formation à distance, ainsi qu'aux étudiant-es inscrit-es en certificat complémentaire qui suivent des cours à distance.

Le décanat de la Faculté de théologie a décidé que tous les examens de la session de juin 2024 et août/septembre 2024 auront lieu en ligne à distance (depuis le domicile des étudiant-es), sauf les examens d'hébreu et de grec qui se dérouleront en présence à Genève. Les examens en ligne à distance se dérouleront dans le respect des principes fixés par le présent document.

- I. Organisation générale des examens en ligne
- II. Déroulement des examens écrits en ligne
- III. Déroulement des examens oraux en ligne

I. Organisation générale des examens en ligne

A. Matériel

1. Les examens écrits nécessiteront l'usage de la plateforme Moodle Examens : <https://e-examen.unige.ch/> et de l'outil de vidéoconférence Zoom pour la « surveillance » vidéo et audio en temps réel.
2. Les examens oraux se dérouleront également sur Zoom (préparation et passage).
3. Sauf dérogation accordée par le Rectorat sur demande du Décanat (dont les étudiant-es seront informé-es), les données vidéo ne seront ni enregistrées ni stockées.
4. Les étudiant-es doivent s'assurer de disposer du matériel technique approprié ainsi que d'une connexion internet stable et suffisamment performante.
5. Matériel requis :
 - un ordinateur avec une caméra, un haut-parleur et un microphone ;
 - une connexion internet haut débit stable (idéalement câblée) ;
 - carte d'étudiant-e (ou si elle n'est pas à jour, une autre pièce d'identité) ;
 - dernière version du client Zoom (téléchargeable à l'adresse suivante : <https://unige.zoom.us/download>).
6. Test obligatoire de l'installation à faire à l'avance à l'adresse suivante : <https://unige.zoom.us/test>



B. Convocation

1. Trois semaines avant le début de la session d'examens, les étudiant-es reçoivent par courrier électronique une convocation de la part des enseignant-es avec lesquels ils-elles vont passer un examen écrit ou un examen oral.
2. La convocation comportera :
 - le jour, l'horaire, la durée de l'examen
 - le matériel autorisé,
 - l'adresse à laquelle se connecter sur la plateforme Moodle Examens (pour un écrit),
 - les coordonnées de la salle Zoom
 - un numéro de téléphone auquel joindre le-la surveillant-e de l'épreuve en cas de problème.

C. Engagement sur l'honneur

1. Lors de votre première connexion sur la plateforme Moodle Examens, un « Engagement sur l'honneur » va s'afficher, lisez-le attentivement puis validez-le. Votre validation vous engage à respecter les principes énoncés dans le document pour toute la session d'examens.
2. Les étudiant-es qui passent uniquement des examens oraux durant les sessions de juin et août/septembre 2024 (sans avoir d'examen écrit) sont tenu-es de compléter et de signer le document d'engagement sur l'honneur et de le remettre aux enseignant-es concerné-es avant la date de l'examen. Le document est téléchargeable à cette adresse :
https://www.unige.ch/enseignement-a-distance/download_file/view/13/246

D. Environnement et dispositif requis pendant les épreuves

1. Le bureau sur lequel vous travaillerez durant l'examen doit être dégagé de tout encombrement, et la pièce dans laquelle vous vous trouverez aussi silencieuse que possible.
2. Pendant l'examen, la caméra, le microphone et le haut-parleur de votre ordinateur doivent être constamment ouverts sur Zoom.
3. Les arrière-plans virtuels doivent être désactivés, votre environnement et l'intégralité de votre visage doivent être visibles pour les surveillant-es.
4. Les surveillant-es peuvent vous demander de déplacer la caméra pour regarder dans la pièce et peuvent également vous demander de partager votre écran sur Zoom.
5. Les surveillant-es peuvent couper ou rétablir le son à distance de votre micro.
6. Les surveillant-es feront toutes les annonces pertinentes pour tous les étudiant-es par le biais de l'audio, donc faites en sorte que votre haut-parleur soit allumé.
7. En cas de problèmes ou de questions, veuillez utiliser l'onglet « Discuter » situé dans la barre de menu Zoom pour contacter les surveillant-es.
8. En cas de difficultés techniques lors de l'examen, celles-ci seront documentées, et il sera laissé au jugement de vos enseignant-es la possibilité de vous faire repasser l'examen.



II. Déroulement des examens écrits en ligne

A. Le jour de l'examen

1. Connectez-vous sur l'espace Moodle Examens (dont vous aurez reçu l'adresse dans la convocation).
2. En parallèle, connectez-vous dans la salle Zoom (dont vous trouverez le lien sur l'espace Moodle Examens), 10 minutes minimum avant le début de l'examen.
3. Vous serez placé-e en salle d'attente avant d'être admis-e par le-la surveillant-e.
4. Afin de contrôler votre identité, le-la surveillant-e pourra vous demander de présenter votre carte d'étudiant-e de l'UNIGE en face de la caméra (ou une autre pièce d'identité si votre carte n'est pas à jour).

B. Durant l'examen

1. Lorsque le-la surveillant-e vous l'indiquera, vous pourrez récupérer le sujet sur la plateforme Moodle Examens et l'enregistrer sur votre ordinateur. (Il sera probablement nécessaire de rafraîchir votre page de navigateur pour voir le sujet).
2. Vous rédigerez votre travail en format électronique, directement sur votre ordinateur, sauvegardez-le régulièrement.
3. Lorsque vous aurez terminé, vous déposerez votre fichier dans le répertoire « Remise des copies » que vous trouverez sur la plateforme Moodle Examens.
4. Utilisez l'onglet « Discuter » situé dans la barre de menu Zoom pour signaler au surveillant-e que vous avez déposé votre travail, il-elle vérifiera que votre copie a bien été remise et vous donnera l'autorisation de quitter la salle Zoom.
5. Le dossier de remise des fichiers sera configuré avec une heure limite précise après laquelle il ne sera plus possible de remettre votre travail.
6. L'outil de détection de plagiat Compilatio (www.compilatio.net) sera activé afin de passer en revue tous les fichiers déposés.

III. Déroulement des examens oraux en ligne

A. Le jour de l'examen

1. Connectez-vous dans la salle Zoom (dont vous aurez reçu l'ID dans la convocation) 10 minutes avant votre horaire de convocation. Pour cela, veuillez ouvrir le Client Zoom, cliquer sur « Rejoindre », saisissez l'ID de la réunion (indiqué sur la convocation) ainsi que votre prénom et nom tels qu'ils figurent sur votre carte d'étudiant-e.
2. Vous serez placé-e en salle d'attente. Le-la surveillant-e vous fera rentrer lorsque le-la précédent-e candidat-e aura terminé sa préparation.
3. Afin de contrôler votre identité, le-la surveillant-e pourra vous demander de présenter votre carte d'étudiant-e de l'UNIGE en face de la caméra (ou une autre pièce d'identité si votre carte n'est pas à jour).



B. Durant l'examen

1. Le-la surveillant-e vous présentera un ou plusieurs sujets, dans ce second cas vous en tirerez un au sort.
2. Le sujet choisi vous sera envoyé par email ou via l'onglet « Discuter » situé dans la barre de menu Zoom, lequel permet l'envoi de fichiers.
3. Une fois le temps de préparation écoulé, le-la surveillant-e vous donnera le feu vert pour quitter la salle Zoom dédiée à la préparation et rejoindre celle du passage de l'examen. Pour certains examens oraux, une seule salle Zoom sera utilisée pour la préparation et le passage, cela vous sera spécifié sur la convocation.